

their common effort the aims contained in the preamble, and especially

- (i) To survey the existing situation with respect to travel facilities generally and especially in respect of the regulations listed in the preamble, and to consider to what extent these regulations can be simplified and coordinated ;
 - (ii) To consider what other impediments to freedom of travel at present exist and how far they could be removed ;
 - (iii) To obtain information, especially through the United Nations, of any work done in this field in other parts of the world and to consider how far any agreements or conventions arrived at elsewhere apply in this region ;
 - (iv) To consider what other measures, including the establishment of national tourist organizations and improvement of hotel accommodation, can be taken to stimulate tourist traffic ;
- (b) That this Working Group might consist of from three to five members selected from travel agencies operating in the region, co-opting representatives of local agencies in each country. It is hoped that their travelling expenses would be met by the tourist organizations of the different countries ;
- (c) That the Working Group submit a report within three months after its establishment ;

2. That an *ad hoc* representative Sub-Committee on Travel be established ;

- (i) To examine the reports of the Working Group and any other suggestions in this field ; and
- (ii) To suggest or take action on any practical measures arising therefrom ;

Recommends that governments represented on the Sub-Committee give very favourable consideration to its resolutions.

8. SECRETARIAT STAFF

Resolution adopted on 5 April 1949
(E/CN.11/AC.11/7)

The Committee of the Whole

Resolves that the staff of the secretariat of the Economic Commission for Asia and the Far East be suitably strengthened to enable it to carry out the new tasks laid upon it.

C. SUBMISSION OF A DRAFT RESOLUTION FOR CONSIDERATION BY THE ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL AT ITS NINTH SESSION

157. The President of the Economic and Social Council has expressed to the Chairman of the Economic Commission for Asia and the Far East a desire that the Commission, when making its full annual or interim report to the regular session of the Council, should include draft resolutions which might be considered by the Council at the same time as the report.

un effort commun les buts mentionnés dans le préambule de la présente résolution, et particulièrement

- i) D'examiner la situation actuelle en ce qui concerne les formalités de frontière en général et, en particulier, les formalités dont la liste figure au préambule de la présente résolution, ainsi que d'étudier dans quelle mesure il serait possible de simplifier et de coordonner ces formalités ;
 - ii) D'étudier quels autres obstacles s'opposent actuellement à la liberté des voyages et dans quelle mesure ils peuvent être éliminés ;
 - iii) De s'informer, spécialement auprès de l'Organisation des Nations Unies, de tous travaux faits en cette matière dans les autres parties du monde et de rechercher dans quelle mesure tous accords ou toutes conventions qui auraient été conclus ailleurs sont applicables à la région de la Commission ;
 - iv) D'examiner quelles autres mesures, y compris la création d'organisations nationales de tourisme et l'amélioration des hôtels, pourraient être prises pour encourager le tourisme ;
- b) Que ce groupe de travail pourra se composer de trois à cinq membres choisis dans les agences de voyage qui fonctionnent dans la région, lesquels coopteront des représentants d'agences locales dans chaque pays. Le Comité espère que les frais de voyage de ces experts seront couverts par les organisations de tourisme des divers pays ;
- c) Que le groupe de travail présentera un rapport dans trois mois à compter de sa création ;

2. De créer un sous-comité spécial du tourisme de caractère représentatif chargé :

- i) D'examiner les rapports du groupe de travail et toutes autres suggestions présentées dans ce domaine ;
- ii) De proposer ou de prendre toutes mesures d'ordre pratique qui en résulteraient ;

Recommande que les gouvernements représentés au Sous-Comité étudient très favorablement les résolutions du Sous-Comité.

8. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT

Résolution adoptée le 5 avril 1949
(E/CN.11/AC.11/7)

Le Comité plénier

Décide de renforcer le personnel du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour lui permettre d'exécuter les nouvelles tâches qui lui sont confiées.

C. PROJET DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉ AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR EXAMEN AU COURS DE SA NEUVIÈME SESSION

157. Le Président du Conseil économique et social a exprimé au Président de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient le vœu que la Commission, lorsqu'elle présentera son rapport définitif annuel ou son rapport provisoire à la session ordinaire du Conseil, y comprenne les projets de résolution que le Conseil pourrait examiner en même temps que le rapport.